

ORGANISATEUR(S) : CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

THÈME : FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, FINANCES D'UNE ASSOCIATION

 Initiation  Payant*  2h30  Présentielle

* Formation payante : 5€ la séance + cotisation annuelle à l'association (15€ pour la cotisation famille, 30€ pour la cotisation structure)

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et organiser la comptabilité au sein de son association.
- Maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente.
- Tenir une comptabilité simple.
- Présenter ses comptes en AG et à ses partenaires.

Contenu

- L'intérêt de tenir une comptabilité pour son association
- Les obligations comptables
- Le plan comptable associatif
- Les éléments du compte de résultat
- Les éléments du bilan


DATE(S) DE LA FORMATION


21 février 2022
19h00-21h30

LIEU DE LA FORMATION

CPTE Forêt de Brocéliande - 26 Place du Patis Vert
56430 Concoret

POUR S'INSCRIRE

 02 97 22 74 62

 jeanne.coupe-cpie@orange.fr

STRUCTURE FORMATRICE

 Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

 Voir la présentation de cette structure